



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

en exercice : 19

présents : 14

votants : 18

L'an deux mil vingt deux

le sept novembre à dix-neuf heures trente,

le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie,

sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 novembre 2022.

PRESENTS : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, M. LEICHER Jean-Luc, Mme GATET Fanny, Adjoints. M. AUTISSIER Bertrand, Mme MOSNIER Dominique, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, Mme BURGAUD Véronika, M. BOITON Roger, M. LAROSE Didier, M. LEFAIVRE Pierre-Gilles, Mme CHAVASSE Danielle, M RIGOUDY Daniel.

ABSENTS EXCUSES : Mme CAMUS Katy (pouvoir à Mme GATET), M. MARTICORENA Jean-Claude, M. GROS Gérémy (pouvoir à Mme RUCHON), Mme BIEUVELET Laetitia (pouvoir à M. BOITON), M. PEYRE Bernard (pouvoir à M. RIGOUDY).

Secrétaire : M. AUTISSIER Bertrand.

DELIBERATION N° 2022 – 53

OBJET : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2021-057 en date du 15 novembre 2021 confiant à Mme la Maire des délégations,

Le Conseil Municipal PREND ACTE des décisions suivantes :

- commande d'un montant de 1 570 € auprès de CJD pour la fourniture et pose de projecteurs sur le parking de l'école et d'un luminaire dans la hotte de cuisson du restaurant scolaire,
- commande d'un montant de 2 345 € auprès de CJD pour la fourniture et pose d'un coffret de prises, de luminaires et la création d'une ligne triphasée dans le gymnase,
- commande d'un montant de 2 979 € HT auprès de l'entreprise DURAND pour le complément de reconstruction du mur d'enceinte du cimetière.
- commande d'un montant de 1 045 € HT auprès de la Sarl ABEOS Reprographie pour l'impression du bulletin municipal en 900 exemplaires,
- commande d'un montant de 1 150 € HT auprès de Barb'Charpente pour des travaux de zinguerie sur la toiture du salon de coiffure et de la Mairie,
- commande d'un montant de 6 000 € HT auprès de la sas GIESBERT & MANDIN pour un accompagnement en communication.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

En mairie, le 8 novembre 2022.

Mme la Maire,

Edith RUCHON



Acte rendu exécutoire le 08/11/2022

- après télétransmission électronique le 08/11/2022

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 08/11/2022